

# INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

## Brèves

NOUVEAUX ÉMISSAIRES DE L'ONU POUR LA RDC ET LE SOUDAN DU SUD

**Une** Guinéenne, Bintou Keita, et un Sud-Africain, Nicholas Fink Haysom, vont devenir respectivement émissaires de l'ONU en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, a-t-on appris jeudi auprès des Nations unies. Pour la RDC, la nouvelle représentante onusienne, dont la nomination a été annoncée officiellement par l'ONU, aura à gérer l'une des plus importantes et difficiles opérations de Casques bleus menées dans le monde.

BANGLADESH : KANCHI, JEUNE RHINOCÉROS, RECHERCHE MÂLE DÉSESPÉRÉMENT

**Les** autorités du plus grand zoo du Bangladesh sont "désespérément" en quête d'un rhinocéros mâle pour Kanchi, une jeune femelle qui souffre d'une grande solitude depuis la mort de son premier compagnon, il y a quelques années.

**Kanchi**, âgée de douze ans, vit ses plus belles années de fertilité, esseulée, dans un vaste enclos boueux du zoo national du Bangladesh, en banlieue nord de Dacca, depuis la mort de son partenaire en 2014.

LE TRAITÉ "OPEN SKIES", L'OEIL DE L'OTAN SUR LA RUSSIE

**Le** traité "Ciel ouvert" ("Open Skies"), torpillé par les retraits des Etats-Unis et de la Russie, avait été conçu en 1992 pour "promouvoir la confiance et la prévisibilité" sur les activités militaires des pays signataires, grâce à des vols d'observation non armés au-dessus de leurs territoires. La Russie a annoncé vendredi sa sortie du traité, quelques jours avant la prestation de serment du nouveau président américain Joe Biden.

J.O.

# Afrique du Sud : Zuma absent lundi devant la commission anti-corruption

Jonas OSSOMBEY (sources : AFP)  
Libreville/Gabon

**L**e jeu du chat et à la souris se poursuit entre Jacob Zuma et la justice sud-africaine. L'ex-chef de l'Etat sud-africain, une nouvelle fois ne se présentera pas lundi devant la commission d'enquête sur les soupçons de corruption généralisée pendant sa présidence, en dépit d'une assignation, a annoncé hier un de ses avocats. Ainsi, la gué guerre déclenchée entre M. Zuma et le président de cette commission, Eric Mabuza, n'est pas près de s'arrêter. Le premier cité n'a témoigné qu'une seule fois devant la commission, en juillet 2019, mais il s'était retiré au bout de quelques jours, arguant qu'il était traité comme un "accusé" et non comme un témoin. "Nous avons informé la commission que le président Zuma ne se présentera pas lundi", a déclaré Me Mabuza. Zuma, 78 ans, est convoqué toute la semaine prochaine devant la commission présidée par le juge Raymond Zondo. Début octobre, la commission avait tenté d'obliger l'ancien chef d'Etat à témoigner, en émettant une assignation. Une absence sans motif suffisant constituera "une infraction pénale", avait averti la commission. Après des mois à jouer au chat et à la souris, l'ancien président de l'ANC s'était finalement présenté en novembre dernier mais n'avait pas pris la parole. Ses avocats avaient alors formellement demandé que M. Zondo se récuse, réclamant "un juge impartial", ce que ce dernier avait refusé. Ce qui a conduit l'accusé à saisir mi-décembre la Haute cour de Pretoria pour écarter le juge Zondo. Le camp Zuma attend désormais que cette haute juridiction se prononce avant d'envisager le retour de son client devant la commission. De son côté, la commission avait saisi la Cour constitutionnelle pour tenter d'obliger M. Zuma à témoigner. Sa décision reste attendue par toutes les parties. Le juge Zondo n'a pas encore réagi à l'annonce, sans surprise, de l'absence de Jacob Zuma la semaine prochaine. Vendredi, la commis-



Photo: AFP/L'Union

L'ancien président sud-africain, Jacob Zuma, boude la commission d'enquête.

sion a suspendu une audition en cours, annonçant que le juge Zondo devait s'isoler. Raymond Zondo "vient d'être informé que l'un de ses proches collaborateurs a été testé positif au Covid-19, il

a donc déclaré qu'il devra s'isoler", a écrit la commission sur son compte Twitter. Il n'était pas possible de savoir à ce stade si les auditions prévues à partir de lundi seraient maintenues.

Englué dans les scandales, l'ancien président Zuma (2009-2018) avait été poussé à la démission et remplacé par Cyril Ramaphosa, qui a promis d'éradiquer la corruption.

## Le Covid-19 s'invite dans la procédure

J.O.  
Libreville/Gabon

**L**a commission d'enquête, qui devait initialement siéger jusqu'en mars, doit demander une prolongation car certaines auditions n'ont pu avoir lieu en raison de la pandémie de Covid-19. Cette prorogation devrait correspondre à une année d'enquête et d'auditions des différentes personnalités citées dans les soupçons de corruption qui pèsent sur l'ancien chef d'Etat de la nation arc-en-ciel. D'ailleurs, elle a déjà entendu des dizaines de ministres ou ex-ministres, élus, hommes d'affaires ou hauts fonctionnaires qui ont débarrassé au grand jour le linge sale de l'ère Zuma. Ses conclusions ne déboucheront pas directement sur des inculpations mais pourront être transmises au parquet pour d'éventuelles poursuites. Il faut rappeler qu'un volumineux rapport de 355 pages,



Photo: AFP/L'Union

Les Sud-Africains et les partisans de l'ANC devront encore attendre les conclusions des enquêtes.

dans accuse, le président Jacob Zuma d'avoir favorisé la prise de contrôle de l'Afrique du Sud par les frères Gupta, aidés par son fils Duduzane Zuma. Il est lui-même très impliqué dans un réseau politico-familial qui a bénéficié, à la fois, à sa famille proche, ses partisans et aux Gupta. Après deux ans, la commission d'enquête qui avait été nommée par Zuma lui-même,

a ouvert le dossier. Elle va officiellement siéger jusqu'en mars 2020. Tout ceci, en attendant que la demande de prolongation due au retard accusé à cause de la pandémie de coronavirus aboutisse. En tous les cas, les soupçons de corruption ne devraient pas disparaître de sitôt, autrement dit la commission dirigée par Eric Zondo n'est pas prête à rendre ses conclusions.